

Pour préserver l'environnement et ne pas utiliser inutilement de papier, ce bulletin d'information ne sera envoyé que par E-mail



### A découvrir : le parcours santé est aménagé !

Comme je vous l'annonçais dans le bulletin d'info N°4, sept agrès sportifs ont été installés le long des rives du Grand Vallat. J'invite les sportifs à essayer les agrès et les habitants de la Duranne, qui ne connaîtraient pas encore ce très bel endroit bucolique de notre quartier, à le découvrir rapidement.

(Investissement ~10K€ par la direction des sports de la Ville d'Aix)

### Du nouveau dans les transports en commun :

Après 2004, 2006 et maintenant 2009, c'est la 3ème augmentation significative de la desserte en bus de la Duranne, que la Communauté du Pays d'Aix réalise, sur demande de la Mairie annexe.

Cette dernière augmentation propose un accès des bus sur la nouvelle zone d'habitations. Cette nouvelle desserte est à titre expérimental pour 6 mois : elle sera maintenue si la fréquentation est au rendez-vous et quelques ajustements seront faits.

(Coût supplémentaire ~1,2 million d'€ par la C.P.A.)

#### Pour découvrir les horaires, correspondances et lignes

Otel'O : ☎ 0 805 71 50 50

<http://www.aixenbus.com/>

<http://transports.agglo-paysdaix.fr/se-deplacer-en-pays-d-aix.html>

### Places en crèche et alternative :

Il existe deux crèches sur la Duranne: la crèche municipale « Les graines d'étoiles » et la crèche d'entreprises « Les Petits Chaperons Rouges ». Ces deux crèches sont gérées, non pas par la Mairie d'Aix, mais par un gestionnaire commun, qui est la société privée « LPCR » (voir informations sur le site de la Mairie d'Aix)

<http://www.mairie-aixenprovence.fr/-Petite-Enfance-Familles->

L'attribution de place en crèche se fait selon plusieurs critères dont le principal : l'**antériorité** de la demande de place.

Si vous êtes sur une liste d'attente, dans l'une des 22 crèches d'Aix, une solution alternative existe: **le Relais d'assistance maternelles**.

Il vous permet d'obtenir des informations, sur l'accueil chez une assistante maternelle et celles disponibles, sur les aides auxquelles vous pouvez prétendre, etc...

Pour contacter ce relais, une adresse ; Le bastidon 85 av JP Coste 13100 aix en Pce ; ☎ : 04 42 95 14 98

E-mail : [relaisassistante.maternelle@wanadoo.fr](mailto:relaisassistante.maternelle@wanadoo.fr)

Site web: [www.relais-assistante-maternelle-aixenprovence.org](http://www.relais-assistante-maternelle-aixenprovence.org)

### Les incivilités en baisse depuis plusieurs mois : pas le fruit du hasard...

Durant le 1<sup>er</sup> semestre 2009, la Mairie annexe a enregistré de nombreux témoignages d'incivilités, provoquées, presque toujours, par 3 ou 4 jeunes trublions du quartier, identifiés au fur et à mesure de leurs « écarts et dégradations ».

Las de ces incivilités récurrentes et pour protéger la quiétude des habitants et commerçants, m'appuyant sur un article de la **loi de sécurité et de prévention de la délinquance**, j'ai utilisé les minces pouvoirs de police judiciaire d'un adjoint au Maire, pour mener plusieurs actions :

- Collecte des témoignages d'incivilités et des plaintes déposées à la Police, auprès des riverains.
- Convocation/rencontre avec les Parents et leur adolescent perturbateur, en Mairie annexe et en présence d'un représentant de la Police Municipale ; But : recadrage des comportements inciviques pour qu'ils cessent, prévention de toute dérive délictueuse
- Information du Procureur de la République d'Aix, avec demande de soutien à cette démarche.
- Des tournées accentuées et volontairement discrètes de différents services de Police.
- Pour le cas d'une famille en rupture sociale, dont l'aîné (15ans), voué à lui-même, dérivait vers la délinquance : information auprès des services sociaux de conseil général (pour enquête).

La conjonction de ces actions, appuyées par une enquête de Police diligentée par le Procureur, en relation avec la Mairie, semble avoir porté ses fruits et calmé ce petit groupe de fauteurs de trouble : Nous n'avons plus reçu depuis, de témoignage d'incivilités.

En cas de délit, même mineur, il est important avant tout, de porter plainte auprès de la Police, pour que celle-ci puisse agir

Le 14 Nov 09 : Inauguration de l'école de la Duranne « Pierre Gilles De Gennes » prix Nobel de physique, en présence de son épouse

